



## Ouverture compte enfant mineure depuis l'étranger

-----  
Par MIMI101

Bonjour,  
Marié et non résident fiscal en France (installé à Madagascar), la fille de mon épouse âgée de 16 ans peut bénéficier d'une pension de reversion suite au décès de son père. Pour cela la caisse de retraite lui demande un RIB, donc un compte bancaire.  
Connaissez-vous une banque qui accepte d'ouvrir un compte à distance et dans ces conditions?  
Merci.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Le texte n'est pas clair. La fille est mariée ? à 16 ans ?  
Quel est le lieu de résidence de cette jeune fille ?  
Pourquoi ne pas ouvrir un compte localement pour elle ?  
La plupart des organismes savent verser de l'argent à l'international !

NB: un compte en France pour un non-résident amène des frais de tenue de compte (très) élevés.

-----  
Par MIMI101

Bonjour,  
C'est moi qui suis marié (sans e), et mon épouse à une fille de 16 ans, pas mariée à cet âge. C'est vrai que ce n'était pas forcément très clair  
Elle vit avec nous à Madagascar.  
Ouvrir un compte local n'est pas intéressant car la monnaie du pays dévalue constamment et la caisse de retraite réclame un RIB Français

-----  
Par yapasdequoi

Consultez les sites des banques en précisant "non-résident", "mineur", et la nationalité (est-elle française ?)

Toutefois si vous en trouvez, les frais seront probablement dissuasifs.

Très bizarre que la caisse de retraite exige un RIB français...  
et si c'est une pension de REVERSION (???) elle est destinée au conjoint, pas aux enfants.